

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



[Sant titre]

Le comité de rédaction suisse

Numéro 5 (45), printemps 1981

La recherche-action : enjeux et pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034876ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034876ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le comité de rédaction suisse (1981). [Sant titre]. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (5), 49–50. <https://doi.org/10.7202/1034876ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Conjuguer « recherche » et « action » suscite immédiatement bon nombre de fantasmes et de questionnements.

Ce couple, formé pourtant de termes familiers, ne manque pas en effet d'introduire à un monde d'étrangeté (monde évidemment d'autant plus étrange ou étranger qu'on n'a pas participé soi-même à une recherche-action) : sans doute parce qu'il fait glisser ou éclater certaines significations courantes ; peut-être parce qu'en contrariant des modes de penser bien établis, il ouvre déjà sur d'autres modes d'agir ; sans doute aussi parce qu'en même temps qu'il opère leur union, il révèle avec plus de netteté les multiples différences entre la recherche et l'action (les conditions de possibilité de l'une et de l'autre, la situation des acteurs dans l'une et dans l'autre...).

Il s'agissait pour nous, membre du comité de rédaction, au début, de creuser ces questions, de clarifier les concepts, de réfléchir collectivement sur nos pratiques. Et assez vite nos interrogations ont porté sur les relations entre la recherche scientifique traditionnelle et la recherche-action, ainsi que sur la signification et la portée politique du « faire avec » qui est implicite dans la deuxième démarche : un « faire avec » qui doit nécessairement signifier aussi « transformer avec ».

Nous avons par la suite voulu dépasser la conception de la recherche-action définie comme l'intervention du « spécialiste » sur le terrain, pour nous interroger sur notre rôle et nos implications dans le champ social. En excluant, comme contribution à la revue, une sorte de « catalogue » de pratiques s'apparentant

à la recherche-action, il nous restait à exprimer notre implication (de chercheur, de travailleur social, de praticien) dans l'action sociale et, par là, à faire surgir les problématiques que ce choix comporte.

Ce sont, d'abord, les questions de Pierre Dominicé sur l'ambiguïté des universitaires face à la recherche-action et sur la pertinence d'une telle démarche : « ne sert-elle pas d'analyseur des résistances de toute organisation syndicale ou politique à remettre en question son programme de lutte ? » Et de continuer, en faisant allusion à un espace et à une position institutionnels « plus en marge », comme une alternative possible dans la pratique de la recherche : ce qui pose en même temps le problème de la demande venant du « terrain », des groupes sociaux qui « sont flattés que l'Université s'intéresse à eux, et en même temps terrifiés que sa collaboration les conduise à changer leurs pratiques courantes ».

C'est, par la suite, le triple volet d'une réflexion collective menée par Alain Sauvin, Daniel Dind et Michel Vuille sur la relation entre travail social et recherche-action. Pour Sauvin, il s'agit surtout des obstacles (en temps, pouvoir d'écriture et structures institutionnelles) que les travailleurs sociaux rencontrent dans leur « recherche-action sociale » ; ici l'accent est mis surtout sur le rôle de l'écrit et le pouvoir de l'écriture : « Le savoir académique et le pouvoir social qui lui est lié sont encore ancrés au plus profond des travailleurs sociaux et à bien plus forte raison des usagers, pour qu'ils puissent faire le contrepoids nécessaire. » Pour Dind, la recherche-action implique

une rupture avec le statu quo et pose ainsi le problème de la place des intellectuels et des militants dans la lutte des classes : « Toute pratique de changement, que ce soit au niveau professionnel aussi bien que militant, exige un cadrage théorique et un permanent réajustement de celui-ci au fil de l'action. » Pour Vuille, enfin, la recherche-action est une pratique nouvelle. On retrouve ici la notion de décentration et celle de « réseau », qui est un « lieu carrefour, lieu de décentration et d'ouverture, un espace où les degrés de liberté des participants sont suffisants pour que naissent l'animation souple, la respiration et l'utopie... »

Ces quatre textes représentent en quelque sorte les produits intermédiaires d'une recherche collective (la

nôtre) sur la recherche-action : intermédiaires dans la mesure où ils représentent des outils pour l'approfondissement de la réflexion (par exemple le texte de Dominicé devient instrument de clarification interne pour le « secteur Éducation des adultes »...).

Enfin, pour compléter l'apport de notre section, nous présentons la relation d'un entretien de Jean-Pierre Fragnière avec Katharina Ley, impliquée dans une recherche-action avec des femmes immigrées : ici c'est l'originalité de la démarche que nous avons voulu mettre en évidence, ainsi que l'ouverture sur des terrains et des expériences venant de Suisse alémanique.

Le comité de rédaction suisse